



Nom : Prénom :

Date de naissance :

Adresse de facturation :

.....

Ville : Code Postal :

Tél. cabinet :

Tél. portable :

Courriel :

Les confirmations d'inscription se feront uniquement par e-mail.

CHOIX DU GROUPE : (cochez la case correspondante) *Les 5 sessions sont indissociables*

<input type="checkbox"/> Groupe 1	<input type="checkbox"/> Groupe 2	<input type="checkbox"/> Groupe 3	<input type="checkbox"/> Groupe 4
08-09 octobre 2019	10-11 octobre 2019	05-06 novembre 2019	07-08 novembre 2019
03-04 décembre 2019	05-06 décembre 2019	07-08 janvier 2020	09-10 janvier 2020
04-05 février 2020	06-07 février 2020	03-04 mars 2020	05-06 mars 2020
07-08 avril 2020	09-10 avril 2020	12-13 mai 2020	14-15 mai 2020
02-03 juin 2020	04-05 juin 2020	07-08 juillet 2020	09-10 juillet 2020

Je joins un chèque de 1 470 € (encaissé à réception), pour confirmer mon inscription.
Le solde (soit 5 880€) sera à régler à partir de janvier 2019 et pourra être échelonné en 4 ou 8 fois.

J'ai lu et accepte les conditions générales d'inscription précisées au dos.

> Pour toute autre modalité, n'hésitez pas à nous contacter.

Règlement à adresser à : **Académie du Sourire - 9 av. Henri Malacrida - 13100 Aix-en-Provence**

INSCRIPTIONS. Nombre limité de participants. Pour valider votre bulletin d'inscription, il doit être accompagné du règlement. Les confirmations se feront uniquement par e-mail.

ANNULATION. À compter de la date de signature du présent bulletin d'inscription, le stagiaire a un délai de 10 jours pour se rétracter. Il en informe l'**Académie du Sourire** par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée par l'Académie.

En cas annulation de la part du participant, des indemnités compensatrices seront retenues comme suit :

- _ aucune retenue si annulation communiquée 4 mois avant le premier cours ;
- _ 20% du montant total de la formation, si annulation communiquée moins de 4 mois avant le premier cours ;
- _ 50 % du montant total de la formation, si annulation communiquée moins de 2 mois avant le premier cours ;
- _ 100% si annulation communiquée moins d'un mois avant le début de la formation.

Toute formation commencée est due dans son intégralité.

En cas d'annulation de la part de l'**Académie du Sourire**, l'intégralité des frais de participation sera remboursée, au prorata des cours annulés.

LOGEMENT. Une liste d'hôtels de 2 à 4 étoiles vous est proposée ainsi que les moyens d'accès aux différents lieux de formation. Les frais d'hôtels et de restauration (hormis les pauses) ainsi que les déplacements sont à la charge des participants.

Comment avez-vous connu l'**Académie du Sourire** ? (cochez la case correspondante)

- Flyer Délégué commercial E-mailing Confrère
- Revues professionnelle (précisez) :
- Réseaux sociaux
- Invivox
- Autre (précisez) :

Date et lieu du diplôme :

Formations et perfectionnements déjà suivis :

.....

Date :

Signature et cachet professionnel :

LIEU DE FORMATION
CONTINUUM

9 avenue Henri Malacrida
13100 Aix-en-Provence

CONTACT

Nathalie NEGRELLO
Tél. 06 10 37 86 88
nathalie.negrello@academie-du-sourire.com